Communiqué de presse

6 octobre 2026

« France 2035, France 2050 »

Focus Modes et lieux de vie
« Protéger les liens, aménager les lieux »

Logement, culture, écrans et IA, solitude, héritage… comment vivrons-nous demain ? Ce Focus s'inscrit dans le cadre du grand exercice de prospective nationale « France 2035, France 2050 » lancé en octobre 2025. Il est piloté par deux chefs de chapitre : Constance Rivière, directrice générale du Palais de la Porte Dorée, et Fabrice Aubert, directeur général adjoint de Nexity. Il part d'un constat : les modes de vie des Françaises et des Français se sont transformés plus vite que les cadres collectifs pensés pour les accompagner. C'est la première fois qu'un exercice de prospective de cette ampleur leur consacre un chapitre.

A l'horizon 2035, l'urgence est d'agir sur les tendances qui, laissées sans réponse, risquent de creuser durablement les fractures sociales, territoriales et générationnelles. À l'horizon 2050, l'enjeu sera de redéfinir les conditions d'une vie commune soutenable, face à la progression de l'IA, au vieillissement, aux migrations, au changement climatique et aux tensions sur les ressources.

Pendant près d'un an, plus de cent personnalités du monde économique, social, administratif et culturel ont travaillé à une question simple : à quoi ressemblera concrètement la France dans laquelle nous vivrons en 2035 et en 2050 ? Cette publication est le fruit d'une démarche de prospective inédite « France 2035, France 2050 », autour de dix thèmes stratégiques.

Lire le Focus Modes et lieux de vie

Des imaginaires du futur dominés par la crise

Comment se projeter dans des modes de vie désirables en 2050 lorsque les représentations du futur sont dominées par la crise ? Dérèglement climatique, alertes sanitaires, tensions géopolitiques, fragilisation démocratique : la prospective récente offre peu de grain à moudre aux optimistes.

Pour sortir de cette paralysie, le groupe d'experts propose de remettre au centre ce que l'accélération et la virtualisation tendent à fragiliser. Epaisseur des corps, qui répond au besoin humain fondamental de soin et de lien. Epaisseur des lieux et des expériences, pour faire contrepoint à un morcellement susceptible de ronger la cohésion sociale. Epaisseur du temps enfin, en réaction à une accélération généralisée.

Des vies plus connectées, mais aussi plus fragmentées

Depuis l'an 2000, la révolution numérique, les transformations du travail, les évolutions démographiques et les recompositions territoriales ont profondément modifié la manière dont les Français vivent, travaillent, se déplacent et entretiennent leurs relations. Dans le même temps, l'Histoire tragique est revenue, fragilisant les équilibres hérités de l'après-guerre. L'impact de ces tendances de fond a été aussi fondamental que peu pensé ou accompagné :

l'accélération, la virtualisation et la déconnexion du vivant, pourtant inédites sur le plan anthropologique, restent peu analysées.
Le paradoxe est saisissant : jamais les Français n'ont eu autant d'outils de contact, et jamais la solitude n'a été aussi répandue. 35 % des 18-24 ans se sentent souvent ou toujours seuls, et le repli est de plus en plus choisi.

Un point de bascule, deux horizons

Nous sommes aujourd'hui à un point de bascule : conscients de l'ampleur des transformations à l'œuvre, mais encore tentés de croire que quelques ajustements suffiront à préserver nos modes de vie.

D'ici 2035, sauf catastrophe majeure, ces tendances devraient s'accélérer. L'urgence porte donc sur la prise de conscience, la reprise de contrôle et la capacité d'adaptation et de résilience de nos modes de vie.

À l'horizon 2050, la question devient plus fondamentale : quelles conditions voulons-nous préserver pour qu'une vie humaine, libre et commune demeure possible ? Le Focus y répond avec un principe, l'habitabilité, qu'il décline en trois orientations : la culture, le soin et les lieux de vie.

Trois propositions clés pour 2035 et 2050

1. **Préserver la liberté des esprits et la possibilité des liens.** La solitude, l'appauvrissement cognitif et le repli sur soi sont en partie le produit de choix et contraintes auxquels les pouvoirs publics peuvent remédier. Cela suppose d'adopter une première loi-cadre sur l'économie de l'attention, articulée autour de la transparence des algorithmes de recommandation, de l'interdiction des mécanismes d'addiction à destination des mineurs de moins de 15 ans et de l'intégration d'indicateurs de santé attentionnelle aux politiques de santé publique. Une seconde loi-cadre consacrée à la souveraineté culturelle viserait à préserver la diversité de la création et de l'information, à protéger les auteurs et les créateurs face aux effets de l'IA générative, à soutenir les lieux culturels de proximité et à limiter les effets de concentration des grandes plateformes numériques.
2. **Adapter les droits sociaux et familiaux à la diversification des liens et des structures familiales.** Les solidarités ordinaires se réinventent – coparentalité choisie, liens amicaux structurants, familles recomposées –, mais le droit de la famille et de la protection sociale – ainsi que les règles d'héritage et de transmission – repose encore largement sur le modèle du couple et de la famille nucléaire. Faire évoluer certains droits fiscaux et reconnaître juridiquement les nouveaux liens de solidarité permettrait d'accompagner ces transformations plutôt que de les ignorer.
3. **Inscrire l'habitabilité comme principe juridique.** À l'horizon 2050, les transformations climatiques, démographiques et numériques rendront nécessaire un critère de synthèse capable de dépasser l'empilement actuel de normes sectorielles. Faire de l'habitabilité un critère juridique dans les décisions de planification territoriale permettrait de redonner cohérence et lisibilité à l'ensemble des politiques de modes et de lieux de vie.